



# ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

du Tribunal pour Enfants de Grasse

## L'ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE PRÉSENTATION & OBJECTIFS

Fondée en 1978 à l'initiative du Ministère de la Justice, l'AAE composée de magistrats, de professionnels du travail social, de personnels soignants, de membres de l'Education Nationale a un objet social qui, à ce jour, se définit comme suit :

- Intervenir en complément des aides accordées aux mineurs et aux familles, en dernier recours, au moyen d'aides financières individuelles ou collectives.
- Apporter soutien et conseil aux familles dans les difficultés rencontrées dans l'application des règles relatives au Droit de l'Enfant et des usagers.
- Intervenir, soit par une participation à l'équipement des établissements ou des services, soit par l'aménagement, l'extension, la création ou la gestion de services, organismes ou établissement de toute nature, tendant à l'accueil, l'observation, l'orientation, la rééducation et la réadaptation sociale de ces mineurs.
- Promouvoir et défendre les Droits de l'Enfant tels que définis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

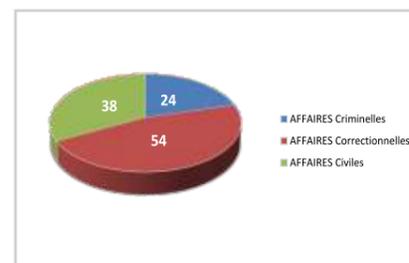
### I. LE SERVICE DES ADMINISTRATEURS AD HOC

Depuis son inscription sur la liste établie par la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE, en 2004, l'Association d'Action Educative a été désignée administrateur ad hoc de mineurs victimes, à 123 reprises, et a pris en charge 148 mineurs.

L'AAE désignée par les magistrats dispose de 4 bénévoles, habilités chargés d'accompagner et de représenter dans les procédures judiciaires, les mineurs victimes de sévices sexuels ou de maltraitance, commis dans le cadre familial.

+ de 200 enfants (depuis 2004)  
victimes de sévices dans leur famille

accompagnés et soutenus par nos Administrateurs  
Ad-hoc dans les procédures judiciaires



### II. LES AIDES FINANCIÈRES

L'Association d'Action Educative apporte son soutien :

- A tout mineur ou à sa famille
- Aux institutions pour des projets individuels ou collectifs : achat de matériel, participation à des activités etc.

Les aides sont attribuées :

- En dernier recours (lorsque toutes les autres possibilités d'aide ont été épuisées)
- Sur demande d'un référent neutre du mineur : professeur, éducateur, services sociaux, entraîneur sportif, etc.

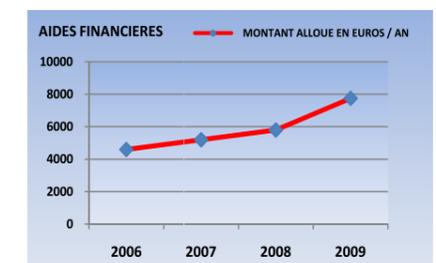
Cette année, l'AAE a apporté son soutien

- A une cinquantaine de familles. (Loisirs, transports, achat de mobilier, aides alimentaires, paiement de factures EDF, GDF...)
- A des foyers (achats de matériel, participation à des projets collectifs)

Les aides ont considérablement augmenté : 38% de plus qu'en 2008.

+ de 3000 enfants et familles  
soutenus financièrement depuis sa création

quand les Administrations et Services ne peuvent plus agir



## III. LA JOURNÉE UNIVERSELLE DES DROITS DE L'ENFANT

Tous les ans, autour du 20 novembre, l'AAE anime à Cannes, sur la Croisette, la Journée Universelle des Droits de l'Enfant.

La manifestation s'organise autour du Monument des Droits de l'Enfant érigé en 2002 par l'Association.

Des centaines de personnes se regroupent tous les ans pour une marche symbolique de soutien aux Droits de l'Enfant.

Des animations gratuites sont offertes à tous autour d'un goûter.

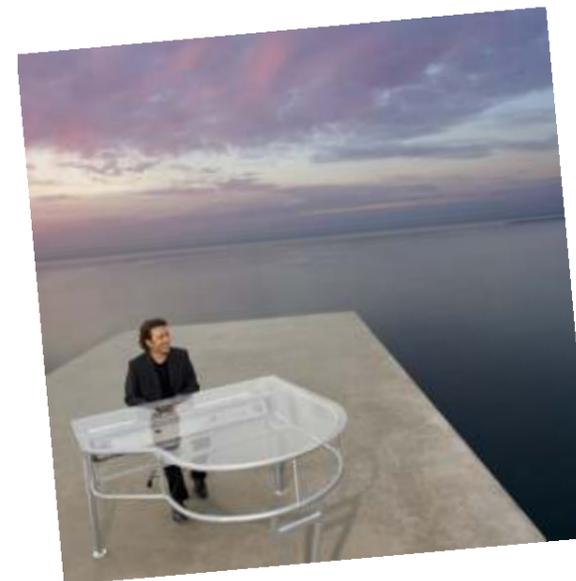


## IV. LES CONCERTS

Afin de récolter des fonds et faire connaître l'Association et ses actions, des concerts ont été organisés avec l'Artiste *pianiste-chanteur* RHA et ses musiciens (Team) dans de nombreuses salles du département.

Ces représentations, reprises par la presse et la télévision locales, ont permis à un public varié d'accéder à des informations sur la situation des enfants dans le monde.

RHA Team s'est produit d'une part dans un répertoire « Pur Jazz » et d'autre part, a repris de façon originale et innovante le répertoire de Michel JONASZ. Ce dernier s'est spécialement déplacé et a consacré la qualité et le talent de l'Artiste.



# LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT

4<sup>ème</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT  
26/27 JUIN 2010 - ESPLANADE LA PANTIÉRO - LA CROISSETTE - CANNES

## PRÉSENTATION & OBJECTIFS

Depuis 2007, l'Association d'Action Educative organise le FESTIVAL INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT, manifestation unique à de jour, avec le soutien de la ville de Cannes, du Conseil Général des Alpes-maritimes et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Pour autant, l'événement prend une nouvelle dimension collective impliquant l'ensemble du territoire national au travers des différentes associations ou services œuvrant pour l'enfance.

Il s'agit :

- De Promouvoir et Défendre les Droits de l'Enfant en permettant à de multiples Associations ou Institutions œuvrant pour l'enfance de présenter leurs actions et leurs objectifs au travers de stands et d'activités éducatives, ludiques ou culturelles.

Il s'agit aussi :

- D'informer un large public sur la situation des enfants dans le monde et de manifester son soutien aux Droits de l'Enfant.
- De récolter des fonds qui seront affectés au soutien d'une Association œuvrant en faveur de l'enfance, et choisie par un jury d'enfants pour le sérieux et l'efficacité de ses actions.
- De mettre en valeur le talent et le travail d'enfants ou adolescents sur une scène digne des plus grands.
- De permettre, pour 1 € symbolique (prix d'entrée en journée) à des enfants de tous milieux sociaux ou culturels de profiter, durant deux jours, dans un cadre magnifique, d'informations intelligentes et de bénéficier d'activités ludiques, éducatives ou sportives, auxquelles certains ne pourraient avoir accès.



2007



2008



2009

## DES STANDS D'INFORMATION

Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un forum d'Associations.

Chaque Association doit proposer gratuitement une activité ludique ou éducative. Le public visé est celui des enfants jeunes entre 3 et 15 ans compte tenu de la nature des prestations offertes. (Jeux de plein air, ateliers éducatifs...)

L'AAE envisage l'accueil de 80 associations environ. (37 sont déjà pré-inscrites)



## UNE APPROCHE CULTURELLE DIVERSIFIÉE

Le Festival doit s'articuler autour de différents pôles susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes.

L'AAE a pris contact avec plusieurs spécialistes de l'enfance – pédopsychiatres et psychologues – qui nous ont assuré de leur soutien et acceptent de se déplacer. Nous avons pris contact avec un « Café-philo » de la ville qui se montre prêt à organiser une soirée sur le thème des Droits de l'enfant

En ce qui concerne la projection de films, nous sommes en partenariat avec le cinéma LES ARCADES à Cannes. Une série de documentaires et courts métrages seront, durant la semaine, projetés en présence parfois des réalisateurs et feront l'objet de débats, animés par les étudiants du collège CAPRON de Cannes ; un prix sera décerné à l'issue.

- Des œuvres réalisées par les enfants seront exposées.
- Des expositions de photographies pourront être présentées.
- Des concerts seront donnés tout au long du week-end sur l'esplanade La Pantiéro. De nombreux groupes musicaux ont déjà postulé pour participer à ce prochain festival.
- Dans différents quartiers de la ville, des soirées festives sont prévues sur toute la semaine
- Une soirée spéciale « Jeunes Talents » donnant lieu à l'attribution d'un Prix sera organisée soit au Palais des Festivals soit au Palais Stéphanie.



# DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION



## DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Afin de développer cette manifestation, tout un pan d'activités tendra à sensibiliser un public d'adolescents et d'adultes.

En ce sens, l'AAE envisage d'organiser des démonstrations et initiations sportives dans des activités particulièrement appréciées des adolescents.

Des lieux sportifs (gymnases – salles de sport – stades) pourraient être ouverts durant la semaine en soirée et proposer des initiations sportives auxquelles pourraient participer des sportifs connus dans la région de Cannes.

La Fédération Française de Montagne et d'Escalade sera présente sur le site de La Pantiéro et accepte de mettre à notre disposition plusieurs ateliers dont un mur d'escalade et une tyrolienne.

Différentes fédérations sportives (Football, Handball, Ping-pong, Trampoline, Karaté) ont été contactées et acceptent de nous soutenir.

Une course de solidarité de 100 km sera organisée en partenariat avec le Centre pénitentiaire de Draguignan (Départ de DRAGUIGNAN – Arrivée sur le site de La Pantiéro). Différentes associations de coureurs ont déjà accepté de participer.

## UN PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

L'AAE et l'Inspection d'Académie de NICE ont, à l'issue d'une réunion en juin 2009 rassemblant l'ensemble des collèges et lycées du département, envisagé une participation active des élèves au festival.

# LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Pour sa quatrième édition en juin 2010 et forte du succès rencontré les années précédentes, 5000 visiteurs et plus de 600 participants, l'Association d'Action Educative organise la prochaine édition les 26 et 27 juin 2010 sur l'Esplanade de LA PANTIÉRO - Boulevard de la Croisette à Cannes.



Un site exceptionnel

## LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

- Permettre à un public encore plus nombreux (familles à budget modeste) de pouvoir accéder à des informations et à des activités
- Maintenir le prix d'entrée pour le public à l'euro symbolique
- Faciliter l'accès au site pour les plus démunis par la mise à disposition de transports gratuits (partenariat avec la SNCF, sociétés de transport)
- Rechercher la participation des autres municipalités du département afin que cet événement prenne une nouvelle dimension collective impliquant l'ensemble du département et en donnant l'opportunité aux associations ou services municipaux de faire connaître leurs actions et leur implication en faveur de l'enfance
- Rechercher de nouveaux partenaires financiers afin de pouvoir développer dans le cadre de la manifestation de nouvelles activités
- Recherche d'artistes connus susceptibles de soutenir voire parrainer l'évènement.
- Diversifier les sources d'information par l'introduction de nouvelles approches culturelles : conférences, projections cinématographiques, expositions littéraires
- Organiser un concours de spectacles conçus par ou pour les enfants, donnant lieu à l'attribution d'un prix



2007

1500 visiteurs - 30 Associations  
Prix du Festival remis à l'Association « Nos Enfants d'Afrique » (Togo).

2008

3500 visiteurs - 70 Associations  
Prix du Festival remis aux Associations « Graines de joie et développement » (Burkina-fasso) et « l'Envolée » (Alpes-maritimes).

2009

5000 visiteurs - 80 Associations  
Prix du Festival remis aux Associations « Nos Enfants du Mékong » (Asie du sud-est) et « Handicap International ».



# QUELQUES AUTRES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

1995

Organisation d'un voyage à SOWETO (Afrique du Sud)  
pour un groupe de 12 adolescents placés en Institution

1995 à 2001

Participation financière et collaboration au « Trophée Aventure »  
Manifestation qui sur 3 jours regroupait plus d'une centaine d'adolescents dans des compétitions sportives en lien avec la nature (escalade, kayak, course d'orientation)

2001

Exposition de dessins d'Enfants à l'Hôtel CARLTON à Cannes  
Plus de 500 enfants de milieux défavorisés accueillis dans ce lieu de prestige

2002

Créatrice du 1<sup>er</sup> Monument  
dédié aux Droits de l'Enfant

érigé sur la Croisette à Cannes et encore unique à ce jour



2004

L'Association d'Action Educative est reçue avec 80  
enfants par le Parlement Européen.

Dépôt d'une demande officielle de création d'un Parlement Européen des Enfants

Les enfants sont reçus à Strasbourg par le Président du Parlement Européen  
(M. Pat COX) en présence de Députés Européens et Nationaux, du Ministre du  
Commerce, M. François LOSS et de Mme Claire BRISSET Défenseuse des Enfants



Organisatrice de 28 concerts avec RHA  
et ses musiciens pour les Droits de l'Enfant

Michel JONASZ, séduit par la qualité, devient le parrain  
de l'Association pour l'année 2006

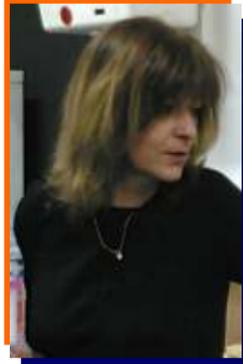


A l'origine du  
« Festival International des Droits de l'Enfant »,  
événement unique au monde, fédérateur de tous ceux qui  
œuvrent pour les Droits de l'Enfant



# L'ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Quelques membres du bureau ...



Marie-Agnès BINA

*Présidente de l'Association d'Action Educative depuis 2004  
Magistrat, Vice-présidente du Tribunal de Draguignan*

*Elle a exercé pendant près de 20 ans la fonction de Juge  
des Enfants et s'investit dans l'Association depuis 1988.*



Patrice RAYA

*Vice-président de l'Association d'Action Educative  
Artiste, Pianiste-chanteur*

*Il a donné de nombreux concerts au profit de l'Association.  
Il est le Directeur Artistique du Festival International des Droits  
de l'Enfant depuis sa création.*



Huguette GIOAN

*Secrétaire de l'Association d'Action Educative*

*Elle a exercé pendant près de 27 ans dans la petite  
enfance.*



Pierre OUTIN-SALANI

*Trésorier de l'Association d'Action Educative*

*Il travaille dans le domaine de la santé. Il est membre de  
l'Association depuis 2005.*



Catherine RABY

*Présidente d'Honneur de l'Association d'Action Educative  
Magistrat, Juge d'Instance au Tribunal d'Antibes*

*Membre de l'Association dès 1988. Elle en a été la  
Présidente de 1997 à 2000.*

*Elle assume notamment la responsabilité du service des  
administrateurs Ad-hoc.*

REVUE DE PRESSE

■ festival Plus de 5000 visiteurs au Festival des droits de l'enfant



A l'initiative de l'association « Un enfant par la main », une chaîne humaine a rassemblé une centaine de personnes, hier après-midi sur la Pantiero. (Photos Frantz Bouton)

Cannes : un monument dédié à l'enfance

Avec l'inauguration de la première stèle française dédiée aux Droits de l'enfant, Cannes fait aujourd'hui l'actualité. A 9 h 30, le député-maire, Bernard Brochand et le ministre Christian Jacob, dévoileront à la Roseraie de La Croisette, l'œuvre de Roger Caron.

Une stèle des droits de l'enfant



Le Parlement européen des enfants en marche

Une cinquantaine d'adolescents du département ont présenté à Strasbourg une charte pour la création d'un parlement européen des enfants. Le projet avait été lancé à Antibes

Cannes : les enfants marchent pour leurs droits

Ils se sont retrouvés vers 14 heures, à quelques pas du Palais des festivals de Cannes, des enfants de toute la région, des parents d'élèves, des associations et organismes travaillant dans le domaine de l'enfance et des élus cannois et voisins.



Le choix était difficile. Car chacune des 70 associations représentées au Festival des droits de l'enfant construit un puits en Afrique gosses défavorisés du bassin. Hier soir, sur la scène de la Pantiero, le jury d'enfants composé d'une vingtaine de jeunes Cannois

Festival des Droits de l'enfant : la solidarité en s'amusant

Sur la Pantiero, 70 associations sensibilisent à l'enfance en difficulté et proposent des animations ludiques ou sportives. Une seule sera récompensée



Jeux, escalade, maquillage, arts créatifs, les animations devaient aujourd'hui encore, ravir les enfants sur la Pantiero. (Photos Frantz Bouton)

La Croisette, boulevard des droits de l'enfant

MARCHE Les enfants ont arpenté la célèbre promenade, hier pour rappeler leurs droits les plus basiques. Trop souvent bafoués



l'Union Européenne. Ils sont issus du Centre International de Valbonne (CIV) et de différents établissements sociaux du département. Un groupe d'enfants handicapés venus de Moselle et porteurs d'une pétition sont venus renforcer cette initiative.

Par un jury d'enfants - Le festival du Festival, est de faire connaître les associations, mais surtout de soutenir un projet, explique Marie-Agnès Bina, présidente de l'Association d'Action Educatrice nationale des Droits de l'enfant.

Un jury composé d'une vingtaine de jeunes Cannois, âgés entre 10 et 16 ans, désignera ce soir l'association la plus originale et la plus innovante dans le monde des Droits de l'enfant.

Bientôt une pouponnière pour « Graine de joie » - Nous avons reçu 1000 euros. C'est à cette aide, notre projet avance. Nous espérons démarrer à la fin de l'année la construction d'une pouponnière pour bébés orphelins à

« Les parents sont fragilisés » - Les vieux Cannois nous conseillent, les jeunes pas forcément. C'est pour lutter contre la mortalité infantile qu'a été créé à Cannes en 1904 le Centre familial Charles-Vincent. Depuis 1948, un délégué de la délégation de Sermauterie et Infanterie (PMI) les parents sont fragilisés par la situation économique et les enfants, au coup, aussi.

« Le parrainage n'est pas un coup de cœur » - Nous sommes ici pour sensibiliser au parrainage d'enfants et rechercher de nouveaux parrains. Notre stand est une boutique jetée à la mer... Par enfant par la main créée en 1990, 15000 enfants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud ont été adoptés par 7000 parrains. Dans le département, nous avons 200 parrains, surtout à Nice et Cannes. En variant 22€ par mois, le parrain assure la scolarité, la santé, la nutrition d'un enfant et de sa famille.

françoise zappal association : un enfant par la main

Michel écoute du Jonasz à Grasse



Michel Jonasz et Agnès Bina, présidente de l'AAE, devant le théâtre de Grasse où avait lieu une heure donnée en concert au bénéfice des droits de l'enfant. (Photo L.F.S.)

Les Droits de l'enfant font aussi leur festival



Le festival des droits de l'enfant au château de Grasse. (Photo L.F.S.)

Un millier de gamins dans le parc du château



Un millier de gamins dans le parc du château de Grasse. (Photo L.F.S.)

Un concert pour défendre les droits de l'enfant



Un concert pour défendre les droits de l'enfant. (Photo L.F.S.)

Trois journées pour défendre les droits de l'enfant



Trois journées pour défendre les droits de l'enfant. (Photo L.F.S.)

# SOUTENIR LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT

## POURQUOI SOUTENIR LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT ?

- Parce qu'un enfant sur deux vit dans notre monde au-dessous du seuil de pauvreté
- Parce que toutes les trois secondes un enfant meurt de faim
- Parce qu'un enfant sur dix environ vit dans la rue
- Parce que 246 millions d'enfants sont astreints à des formes de travail qu'il faut abolir,

Il est vital que nous agissions.

L'organisation d'un tel événement a un coût important :

- Location d'une scène - matériel son et lumières - techniciens
- Location de chapiteaux pour les Associations
- Réalisation de supports de communication et promotion.

Votre soutien est essentiel. La somme que vous nous verserez servira à supporter les frais qu'engendre le projet. Une partie des bénéfices sera versée à l'association ayant remporté le prix du Festival.

En soutenant le Festival International des Droits de l'enfant, vous vous associez à un événement culturel pérenne, de plus en plus reconnu comme une évidence dans le monde associatif départemental ou national, organisé au profit d'une association caritative.

Si vous êtes une entreprise vous solidifiez :

Sa communication externe et son image

- Relations Publiques : Renforcer vos relations publiques sur une manifestation culturelle grâce à la visibilité de votre entreprise.
- Relations Presse : Améliorer votre image en vous associant à un événement culturel dont tous les bénéfices sont reversés à une Association caritative.

Sa communication interne

- Sensibiliser vos salariés au domaine culturel et associatif
- Renforcer votre culture d'entreprise

Aidez-nous  
à faire de cette manifestation  
un événement mémorable.

## PROPOSITION DE PARTENARIAT

Une visibilité sur les supports de communication :

- Insertion de votre logo sur les affiches, les flyers et les prospectus
- Insertion de votre logo sur la page d'accueil du site internet de l'Association d'Action Educative avec lien sur votre propre site
- Une visibilité sur les supports destinés à la presse
- Mention du nom de votre entreprise sur tous les supports presse : dossier de presse, communiqué de presse de l'événement, etc ...

Votre contribution :

- Le montant de votre choix
- Un soutien en nature pour l'Association
- L'achat de billets

## NOS PARTENAIRES

Ville de Cannes

Conseil Général  
des Alpes-Maritimes

Chambre du Commerce  
et de l'Industrie de la Côte d'Azur

Inspection d'Académie de NICE

Interparking Group

Conseil Régional

Activmedia

Proximité Magazine

Les Plages Electroniques

Groupama

Cinéma Les Arcades

L'Enfant Roi - Cagnes sur mer

Euroson

Idéal Réception



# ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

## SIEGE SOCIAL

PALAIS DE JUSTICE - Tribunal pour Enfants  
37 Av. Pierre SEMARD - 06130 GRASSE

## BUREAU

(Adresse de correspondance)  
6 Bis Rue AMBROSIO - 06220 VALLAURIS

MAIL [associationaae@orange.fr](mailto:associationaae@orange.fr) / [justice-aae@orange.fr](mailto:justice-aae@orange.fr)  
BUREAU 04 93 64 69 23 - GSM 06 27 17 08 76 - FAX 04 93 33 40 70  
SITE INTERNET [www.aae06.fr](http://www.aae06.fr) / [www.festivalinternationaldesdroitsdelenfant.fr](http://www.festivalinternationaldesdroitsdelenfant.fr)